

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

6 JUIN 2023 - 10h00 à 17h00

Mouvement rural de jeunesse chrétienne, Pantin

Un tour de table est effectué en amont du début de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir des associations qui ne pouvaient être disponibles est remis à l'une des associations présentes.

Seules 3 associations n'ont pas adressé leur pouvoir. La majorité des membres est présente ou représentée, soient 13 participants aux votes.

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'AG DU 14 JUIN 2022

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Pour : Unanimité

2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES RAPPORTS

2.1. RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'équipe a repris la trame habituelle des rapports d'activités qui couvre la période de la dernière AG en 2022 jusqu'à la présente Assemblée générale.

La présentation du rapport d'activités a été assurée par l'équipe salariée de Cotravaux sous forme d'un quizz sur les différentes activités et grandes missions du réseau Cotravaux à destination des participants et participantes de l'Assemblée générale qui ont pu fournir des réponses. Celles-ci ont ensuite été complétées par l'équipe salariée et les membres du Conseil d'administration.

Les membres présents ont pu également échanger quant aux perspectives et orientations suivantes :

- Formation et vie du réseau
- Communication, représentations et partenaires
- Observo, Voluntariats, Europe et International
- Congrès 2024

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

Pour : Unanimité

2.2. FINANCES

Marco Paoli, trésorier, présente le rapport financier qui se structure selon les parties habituelles : les comptes de résultats, le bilan 2022 et le budget prévisionnel 2023.

Les comptes ont été vérifiés par l'expert-comptable début juin. Ils ont été certifiés « réguliers et sincères » le Commissaire aux Comptes (Compex Gestion).

L'exercice présente un résultat excédentaire de 12 357,36 € ce qui représente environ 5,3 % de nos produits.

Le budget prévisionnel 2023 propose un budget à l'équilibre.

Le rapport financier 2022 est adopté à l'unanimité.

L'Assemblée générale adopte également à l'unanimité l'affectation du résultat au report à nouveau et donne quitus au trésorier pour la gestion de l'année 2022.

Le budget prévisionnel 2023 est adopté à l'unanimité.

Pour : Unanimité

2.3. RAPPORT MORAL

En l'absence de la présidente, Matina Deligianni, pour cause de congé parentale, Olivier Lenoir, membre du Bureau de Cotravaux, présente son rapport moral.

« Des évolutions marquantes

L'année qui s'achève avec la présente assemblée générale aura été marquée par la vente de l'appartement du 11 rue de Clichy. C'est une page qui se tourne pour Cotravaux. Souvenons-nous en effet qu'à la fin de la cogestion, les associations membres d'alors avaient tout fait pour conserver ce patrimoine immobilier.

Près de 40 ans plus tard, cette vente est le résultat du choix que nous avons fait ensemble, considérant que nous pouvions, grâce au produit de la vente, d'une part acheter un nouveau siège social pour accueillir l'ensemble de l'équipe salariée ainsi que notre activité de formation et, d'autre part, disposer de la trésorerie qui nous faisait tant défaut ces dernières années, trésorerie qui nous permettra de lancer de nouveaux projets.

La vente est donc faite ; nous sommes cependant encore à la recherche de nos prochains locaux. Après un déménagement en février dernier, l'équipe est accueillie de façon transitoire dans les locaux de Concordia que nous remercions pour son hospitalité.

Nous nous employons à trouver des locaux qui répondent à nos besoins, tout en concédant quelques aménagements à nos propres ambitions car le marché de l'immobilier n'est pas aussi fluide que nous le souhaiterions. En tout état de cause, ce nouveau siège social devra être un lieu de vie du réseau, que les membres de Cotravaux devront investir pleinement et durablement.

Cotravaux poursuit par ailleurs sa mutation en développant son équipe salariée : création d'un poste de chargé·e de communication (contrat en alternance) et d'un poste de chargé·e d'études et d'évaluation, accueil d'un stagiaire pour une étude sur le recensement et l'analyse des pratiques et des actions du réseau autour de la transition écologique et de l'EEDD.

Enfin, soulignons que le pôle formation de Cotravaux n'a cessé de se développer au cours de cette année qu'il s'agisse des formations à destination de professionnels au travers de la certification QUALIOPi ou de la formation à destination d'organismes d'accueil de volontaires du Service civique à l'international (FOA).

La formation est un axe de développement pour Cotravaux. C'est aussi un outil pour animer le réseau national et régional ; il répond aux besoins exprimés par les associations membres tant nationales que régionales.

Des partenariats avec les services de l'Etat

Comme beaucoup d'autres associations nationales nous nous sommes inquiétés cette année des conséquences du Contrat d'engagement républicain (CER) issu de la loi « confortant le respect des principes de la république » et de la limitation de la liberté associative qu'il pouvait engendrer. L'une des associations de notre réseau, en Corrèze, a été directement confrontée à cela au cours de l'année passée.

Nous devons rester extrêmement vigilants, comme le sont le Mouvement associatif (MA) ou le CNAJEP, mais aussi le Défenseur des Droits qui constate, à travers les réclamations qu'il reçoit, « une intensification des risques d'atteintes à la liberté d'association et un affaiblissement de cette liberté qui se manifeste de différentes manières, plus ou moins insidieuses. « Une telle évolution est hautement problématique dans un état démocratique » déclare-t-il.

Pour autant, nous ne pouvons que nous réjouir des relations que nous entretenons en tant que tête de réseau avec nos partenaires publics : pour la période 2022-2024, la CPO qui nous lie avec la

DJEPVA a été renouvelée et le soutien financier qui nous est accordé est en augmentation, ce qui est loin d'être le cas pour toutes les associations nationales JEP. Il en va de même pour le FDVA formation via une CPO.

De plus, nous rencontrons régulièrement les services de la DJEPVA, notamment sur la question des chantiers de (jeunes) bénévoles et animons ensemble une « politique nationale » des chantiers. De la même façon, le CGDD du ministère de la Transition écologique nous a soutenu pour notre étude sur le recensement et l'analyse des pratiques et des actions du réseau, la DGPA du ministère de la Culture poursuivant quant à elle son soutien à une étude Observo liée au patrimoine. Nous avons bon espoir que ceci s'inscrive dans la durée.

Quant à l'Agence du Service civique, elle a renouvelé notre présence au Comité stratégique du SC et a répondu favorablement à une demande de subvention formulée par un consortium des associations de notre réseau pour le projet CEJ-SC/ORION (projet piloté par Concordia). Tout ceci constitue clairement une reconnaissance pour Cotravaux et ses associations membres.

Des fragilités qui demeurent

Vente du siège du 11 rue de Clichy, développement de l'équipe salariée, projets co-portés par la tête de réseau et ses associations membres, reconnaissance de notre action par les pouvoirs publics ... autant de raisons de se réjouir.

Pour autant des fragilités demeurent.

Cotravaux n'existent que par ses membres (acteurs associatifs ou associés comme indiqué dans les statuts) et notamment des associations nationales ou régionales « se consacrant de façon désintéressée à des travaux d'intérêt général auxquels (elles) associent les volontaires dans un esprit de tolérance et de solidarité... »

Ces associations membres, qu'elles soient nationales ou en région, participent à la vie du réseau et coconstruisent ensemble la dynamique de Cotravaux. Et on ne peut que constater qu'il est difficile pour certaines associations ou certain·es de leurs représentant·es de s'engager partout où cela devrait être nécessaire. Cela interroge sur les méthodes et les outils que nous devons mettre en place pour répondre aux attentes des membres, pour former les nouveaux entrants et faciliter leur participation.

La raison d'être de Cotravaux c'est évidemment les volontariats et les chantiers de bénévoles. Après les années Covid, l'année 2022 est marquée par une reprise des actions bénévoles et volontaires et des échanges internationaux. Mais nous sommes cependant encore loin des chiffres de participation mesurés par Observo avant la crise.

De plus, cette crise sanitaire combinée aux interrogations relatives au changement climatique et à la nécessaire transition écologique amènent nos associations et leurs volontaires à repenser leurs mobilités internationales et certains de leurs projets. Ces questionnements sont forcément déstabilisants.

Pour conclure

2022 aura été une année riche d'actions et de développement pour Cotravaux.

C'est le fruit du travail de l'équipe salariée qu'il faut ici remercier et féliciter pour son engagement et son énergie.

2023 s'inscrira de toute évidence dans cette dynamique.

Prenons soin ensemble que toutes les associations membres et tout·es leur représentant·es salarié·es et bénévoles y prennent part ; et facilitons leur engagement."

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Pour : Unanimité

Fin de l'Assemblée générale

LISTE DES PARTICIPANTS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
6 juin 2023

Associations présentes et représentées (13 votants) :

Compagnons Bâisseurs
Concordia
CORAC / Cotravaux Provence Alpes Côte d'Azur
Club du Vieux Manoir
Cotravaux Auvergne- Rhône-Alpes
Cotravaux Ile de France
Cotravaux Nouvelle-Aquitaine
Cotravaux Occitanie
Études et Chantiers / ANEC
Jeunesse et Reconstruction
Service Civil International
Solidarités Jeunesses
Union REMPART

N'ont pas participé :

Alpes de Lumière
Fédération Unie des Auberges de Jeunesse
Cotravaux Pays de la Loire

Équipe de Cotravaux :

Véronique Busson
Léone Clerc
Louis Lemercier
Loïce Leneveu
Philippe Pereira

Conseil d'administration (2022-2024) :

Club du Vieux Manoir
Concordia
CORAC / Cotravaux Provence Alpes Côte d'Azur
Cotravaux Auvergne-Rhône-Alpes
Cotravaux Ile de France
Cotravaux Nouvelle-Aquitaine
Études et Chantiers / ANEC
Jeunesse et Reconstruction
Solidarités Jeunesses
Union REMPART

Bureau (2023-2024) :

Présidente : Stamatia Deligianni, Solidarités Jeunesses
Trésorier : Nils Guyot, Cotravaux Nouvelle-Aquitaine
Membre : Olivier Lenoir, Union REMPART
Membre : Angéline Martin, Cotravaux Ile de France